

COMPTE-RENDU

PAR LE

CONSEIL D'ÉTAT DU CANTON DE VAUD

SUR

L'ADMINISTRATION PENDANT L'ANNÉE 1850.

Le conseil d'état se conformant à l'art. 50 de la constitution,
a l'honneur de soumettre au grand conseil le compte-rendu de
l'administration pour l'année 1850.

TROISIÈME PARTIE.

INSTRUCTION SUPÉRIEURE.

Académie.

Il y a eu plusieurs changements dans le personnel enseignant de l'académie.

M. *Hermann Wicner*, professeur extraordinaire, a été appelé d'une manière définitive à la chaire de langue et de littérature grecque.

M. *Kopp* a été nommé professeur ordinaire de physique et de chimie.

M. *Hornung*, de Genève, a été chargé de donner un cours de littérature française à titre de professeur extraordinaire.

M. *Duperrcx*, instituteur au collège cantonal, a été appelé à donner au même titre un cours d'histoire.

M. le docteur *Chavannes*, vice-président du conseil de santé, donne un cours de zoologie appliquée.

M. *Rogivue* donne comme professeur extraordinaire un cours de droit civil vaudois.

Le conseil d'état a nommé M. Frédéric de Gingins, professeur honoraire à l'académie. M. de Gingins est connu par ses ouvrages dans les sciences naturelles et historiques. ;

Le conseil d'état a décidé de mettre au concours la chaire de théologie pratique et les deux chaires de droit.

Les examens du mois de juillet 1850, y compris les examens complémentaires, c'est-à-dire ceux qui ont été faits à la rentrée, ont présenté les résultats suivants :

A. DANS LA FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES.

I^e *volée*. Examens *admis* 80, dont 43 avec satisfaction et 43 avec complète satisfaction; *non admis*, 3 qui ont été refaits à la rentrée. Total des examens admis, 83

II^e *volée*. Examens *admis*, 103, dont 27 avec satisfaction et 14 avec complète satisfaction; *non admis*, 23, dont 8 ont été refaits et admis et 3 non admis. 111

III^e *volée*. Examens *admis*, 200, dont 49 avec satisfaction et 27 avec complète satisfaction; *non admis*, 19, dont 5 refaits et admis et 4 non admis. 205

B. DANS LA FACULTÉ DE DROIT.

Examens *admis*, 9, dont 2 avec satisfaction; *non admis*, 1, refait et non admis. 9

Somme des examens admis, 408

Dans la faculté de théologie, où les examens se divisent en deux séries, comprenant chacune les cours qui ont été donnés pendant deux ans, il n'y a pas eu, en juillet 1850, d'étudiant appelé à passer des examens.

Nombre des étudiants et des externes. Cours qu'ils suivent en 1850.

OBJETS DES COURS.	Nombre des cours				
	Etudiants vaudois	Suisses et étrangers	Externes vaudois	Suisses et étrangers	
<i>I. Faculté des Lettres et des Sciences.</i>					
Langue et littérature latine	5	46	1	3	5
Langue et littérature grecque	4	38	5	5	2
Littérature française	2	40	4	21	16
Langue et littérature allemande	6	31	4	4	3
Langue hébraïque	1	5	8	»	»
Philosophie	4	38	5	6	8
Histoire	1	38	5	13	10
Mathématiques	4	38	5	7	8
Chimie générale	1	38	3	14	12
Physique	2	38	5	8	14
Zoologie	1	38	4	1	»
<i>NB</i> 18 externes, tant Vaudois qu'étrangers, ont pris des inscriptions pour tous les cours.					
<i>II Faculté de Théologie</i>					
Théologie exégétique	4	14	3		
Théologie systématique et historique	2	12	1		
Théologie pratique	3	12	1		
<i>III. Faculté de Droit</i>					
Droit civil vaudois	1			15	3
Code civil, lecture et explication	1			20	2
Procédure civile	1			17	1

Nombre des étudiants et externes inscrits depuis le commencement de la nouvelle année académique et nombre des cours qui se donnent actuellement dans l'académie.

A. La faculté des lettres et sciences compte pour l'année scolaire 1850-1851.

45 étudiants, dont un Neuchâtelois, rentré tout récemment.
et 48 externes, dont 24 Vaudois, 16 d'autres cantons, 2 des vallées vaudoises du Piémont et 6 autres étrangers à la Suisse.

Rep. 93

B. La faculté de théologie compte 17 étudiants, dont 15 Vaudois (1 en congé), 2 des vallées vaudoises du Piémont, 1 externe et 1 auditeur, tous deux Vaudois.

49 en tout.

C. La faculté de droit compte 4 étudiant et 25 externes, dont 22 Vaudois et 3 Suisses d'autres cantons.

26 en tout.

Total 138, dont quelques externes se sont fait inscrire depuis l'impression du catalogue.

Les divers cours sont répartis comme suit :

I. FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES.

Langue et littérature latine	5 cours.
Langue et littérature grecque	4 »
Langue et littérature allemande	6 »
Littérature française	2 »
Langue hébraïque	1 »
Philosophie	4 »
Histoire	4 »
Mathématiques	4 »
Chimie (l'un des cours est facultatif)	2 »
Physique	2 »
Zoologie	1 »

II. FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

Théologie exégétique	4 »
Théologie systématique et historique	2 »
Théologie pratique	5 »

III. FACULTÉ DE DROIT 5 »

Total, 44 cours.

L'académie a émis le vœu que l'étude des sciences physiques et naturelles reçoive une impulsion plus prononcée. Le conseil de l'instruction publique a fait ce qui a dépendu de lui pour faire donner cette année un cours de géologie et un cours de botanique, mais les démarches qu'il a faites dans ce but n'ont eu aucun résultat.

En général, il y a peu de personnes qui s'occupent de sciences naturelles; cependant ce genre d'étude, d'ailleurs si intéressant à tant d'égards, a une grande importance pour le développement de l'esprit d'observation.

Les cours sont en général suivis régulièrement.

Comme complément de la mesure prise pour les écoles-moyennes, les écoles normales et le collège cantonal, le conseil de l'instruction publique a décidé qu'un registre serait ouvert pour faire connaître les motifs divers qui pourraient occasionner des absences de professeurs à leurs cours.

Cette mesure a produit un bon résultat dans les autres établissements.

Diplômes.

En 1850, il n'a été délivré qu'un diplôme de licencié en théologie.

Cabinets de physique et de chimie.

Le plancher du cabinet de *physique* a été réparé; on l'a entièrement rejoint; les instruments de physique seront ainsi à l'abri de la poussière. M. Kopp a revu la classification des instruments et il en a dressé un inventaire méthodique.

Le cabinet de *chimie* a été ouvert au public pour y travailler; 6 personnes ont profité de cette permission. On espère que les facilités accordées de cette manière aux citoyens qui se vouent à cette spécialité et aux industriels, offriront de bons résultats pour la suite.

Ecole de dessin.

Les cours de dessin continuent à se donner avec succès. Le directeur de l'école a demandé des modèles d'aquarelles pour

les élèves les plus avancés. On avisera au moyen de satisfaire au vœu du directeur.

Ecole de gymnastique.

Les leçons sont suivies avec zèle ; les élèves y vont avec plaisir.

Ecole d'escrime.

Elle continue à être suivie par un certain nombre d'élèves.

Ecole d'équitation.

Le conseil d'état a pris des mesures convenables pour en faciliter l'accès aux élèves qui désirent suivre ces leçons.

Exercices militaires.

Les instructeurs sont satisfaits des progrès des élèves et de leur zèle à assister aux exercices.

Bibliothèque cantonale.

Les travaux de confection du catalogue continuent.

Les cartes originales complètes sont au nombre de 23954 ; elles ont toutes été recopiées. Les brochures vaudoises et les opuscules, dont on s'occupe dans ce moment, augmenteront ce chiffre de 12 à 1500 cartes.

Environ 5000 cartes de diverses séries *Historici*, et de la *Bibliothèque suisse*, sont aujourd'hui revues et abrégées et pourraient être immédiatement employées pour l'impression du catalogue général.

L'administration désire offrir au public un catalogue aussi bien coordonné que possible, satisfaisant à la fois à la science et à la pratique ; pour cela les systèmes de classification des bibliothèques d'Allemagne, de Belgique, de France et de Genève ont été étudiés avec soin ; un essai de classification de cartes a été tenté. On cherche à réunir par groupes tout ce qui se rattache à un même ordre d'idées.

On ne peut pas entreprendre la publication du catalogue avant d'avoir opéré le classement général. On évitera de cette manière des remaniements et les groupes seront plus complets.

Le conseil de l'instruction publique a fait un appel aux personnes qui s'occupent de littérature et d'histoire ; il a demandé l'indication des ouvrages fondamentaux à introduire à la bibliothèque cantonale ; il pense qu'il vaut mieux compléter, autant que possible, chaque série à mesure qu'on imprime le catalogue, que de faire des achats égrenés et répartis sur les diverses branches à la fois. En complétant chaque série lors de la publication du catalogue, on renvoie le plus loin possible la nécessité des suppléments.

Le conseil d'état a décidé la rentrée à la bibliothèque de tous les livres épars dans les salles du musée ; dans leur nombre se trouvent des ouvrages très-précieux ; la jouissance de ces livres étaient d'ailleurs restreinte à un petit nombre de personnes, et il importait d'en rendre l'usage plus général.

On a établi des étagères pour les livres doublets placés dans les combles du bâtiment académique ; on peut retrouver ces livres au moyen du catalogue qui en a été fait.

Le rapport suivant sur les comptes et sur le mouvement de la bibliothèque pour l'année 1850, donne une idée de la marche de cet établissement.

En 1850, il est sorti de la bibliothèque 5443 volumes.

Un nombre à peu près pareil ont été consultés dans la salle de lecture ; le nombre des lecteurs a sensiblement augmenté en 1850 ; il a été au moins le double de celui des années 1848 et 1849.

Les abonnements ont produit 220 francs.

BILAN.

RECEPTELS.

En bons émis du département de l'intérieur, 3614 fr. 36 r.

DÉPENSES.

Frais ordinaires d'administration . . .	389 fr. 48 r.
Frais extraordinaires d'administration . .	2151 » 83 »
Achats de livres	650 » 00 »
Abonnements aux journaux	445 » 05 »

Somme de la dépense, 3614 fr. 36 r.

La somme de la dépense pour la bibliothèque en 1850, se compose de 3614 fr. 36 r.

Plus, le traitement du sous-bibliothécaire,
M. Dumont 1200 »
Celui de l'aide-bibliothécaire, M. Borgeaud 1200 »
Celui de l'employé, M. Warnick 600 »
Celui du traitement du concierge de la bibliothèque 450 »

Somme totale de la dépense, 6764 fr. 36 r.

Musée d'histoire naturelle et d'antiquités.

Le personnel a subi pendant l'année quelques modifications.

M. le docteur Joël a donné sa démission des fonctions de conservateur de zoologie qu'il remplissait depuis la réorganisation des musées. Le conseil d'état, sur le préavis de la commission des musées, n'a pas jugé nécessaire de le remplacer, et a décidé que les collections dont il était chargé seraient remises aux soins de MM. Chavannes et Depierre, conservateurs de zoologie.

M^{me} Vogel, concierge du musée, étant décédée, a été remplacée par M. Bastian, avec le titre de concierge préparateur, qui, comme tel, est non seulement chargé des soins de propreté des salles, mais encore de faire, sous la direction des conservateurs, toutes les préparations qu'exigent l'entretien et l'aug-

mentation des collections ; grâce aux soins et aux directions de M. Depierre, M. Bastian a fait des progrès remarquables dans l'empaillage ; M. Depierre travaille très-souvent avec le préparateur et lui communique le goût distingué qu'il a pour les préparations de zoologie. On peut maintenant espérer qu'au bout de peu d'années nos collections d'histoire naturelle compteront parmi les mieux tenues.

Un projet de règlement pour les musées a été soumis à la sanction du conseil d'état ; la nécessité de ce règlement avait été reconnue par l'autorité supérieure, qui avait chargé la commission de son élaboration. On s'est surtout préoccupé d'obtenir l'ordre le plus parfait dans les collections, et d'en régulariser la consultation de manière à les mettre à la portée de tout le monde.

Pour le premier point, on se propose d'établir un registre tenu par les conservateurs et contrôlé par d'autres registres tenus par la commission. Ces registres combinés avec les inventaires, qui ne sont pas loin d'être terminés, permettront de connaître à chaque instant l'état du musée.

Il y a une distinction à faire entre les visiteurs de notre musée : les uns y sont portés par la simple curiosité, et, pour eux, les ouvertures publiques sont suffisantes ; du reste, ils peuvent toujours se faire introduire par le concierge dans les salles hors des heures d'ouverture ; les autres y vont dans le but de s'instruire et de faire quelque travail ; pour ceux-là la simple vue des objets au travers des vitres ne suffit pas, ils doivent pouvoir les examiner de plus près ; c'est aussi d'eux dont la commission s'est plus particulièrement occupée dans le règlement, et elle pense avoir réussi à faciliter leur travail autant que cela est possible.

On voit avec plaisir que le besoin de cette consultation sérieuse est surtout senti par les étudiants de notre académie ; un certain nombre d'entr'eux ont demandé l'année dernière, l'autorisation d'aller faire leur préparation d'examen de zoologie au musée ; la commission s'est empressée, par une mesure provisoire, et

en attendant que le règlement présenté soit approuvé par le conseil d'état, de leur accorder des cartes d'entrée, en mettant le concierge à leur disposition. — Plus tard, on verra à établir une salle de consultation qui serait ouverte à des jours et à des heures déterminés, si le besoin s'en fait sentir.

Collection de minéralogie. — Elle s'est augmentée par l'achat de trois échantillons de minéraux :

- 1° Un échantillon de fer natif;
- 2° Un dit d'or natif de Transylvanie;
- 3° Un dit de diopside bien cristallisé.

Collection de géologie et de paléontologie. — Cette collection est placée dans un grand meuble occupant une des nouvelles salles. La commission des musées a adopté l'arrangement proposé par MM. Raspail et Lardy, consistant à placer à l'étage supérieur du meuble la collection vaudoise, et dans les deux étages inférieurs, en correspondance avec la collection vaudoise, la collection générale.

Le musée a fait l'acquisition d'un certain nombre de fossiles du Jura et des Alpes bernoises. — M. le docteur Campicchio a donné plusieurs échantillons intéressants de fossiles des environs de Ste.-Croix. — M. Rochat, du Pont, a fait aussi don de fossiles du Jura. — M. Bastian, préparateur au musée, a fait don de très-beaux échantillons de *Ammono Luvaterii* trouvés au-dessus de Lutry.

Collection de conchyologie. — On a acheté de M. Marguier, à Paris, quelques coquilles qui manquaient à la collection.

M. Delafontaine, de Vevey, établi aux îles Seychelles, a envoyé au musée une belle collection de coquilles marines et quelques coquilles terrestres; ces coquilles ont été adressées à M. Druc et c'est lui qui s'est chargé de remercier M. Delafontaine de ce don généreux. Il est à regretter que le manque de place sèche pour le moment d'exposer ces coquilles ainsi que beaucoup d'autres. La commission s'occupera incessamment des moyens d'en faire jour le public.

Collection de zoologie. — Un grand nombre de pièces ont été réparées depuis l'entrée en fonctions du préparateur. — La classe des mammifères a reçu quatre nouveaux individus :

1° Un phoque acheté à Lausanne et monté par M. Glardon (M. Bastian n'était pas encore nommé).

2° Un renard bleu, qui est une pièce précieuse.

3° Un campagnol donné par M. Depierre, et monté par le préparateur.

4° Un chamois acheté à Lausanne, et monté par le préparateur.

Celle des oiseaux s'est augmentée :

1° De 8 oiseaux donnés en peau par M. Joël, ancien conservateur au musée.

2° De 43 oiseaux qui avaient été montés antérieurement par M. Glardon.

3° De 5 oiseaux montés par M. Bastian.

4° D'une grue cendrée tuée dans les environs de Lausanne, et montée par M. Gaudin.

Celle des insectes :

1° De 3 espèces de lépidoptères de l'Amérique du Nord, données par M. Borgeaud, de Pully.

2° De 21 individus, aussi de l'Amérique du Nord, provenant de M. Adrien Chavannes.

3° 144 orthoptères offerts au musée par M. Yersin, de Moës.

MM. Chavannes et Perdonnet ont enrichi la collection des lépidoptères d'un grand nombre d'espèces fort rares qui ont rapportées du Brésil.

Outre la collection générale d'insectes, la commission a autorisé l'établissement, proposé par M. Chavannes, de autres collections :

1° Une collection d'insectes suisses; quoique commencée depuis peu de temps, elle renferme déjà 218 esp^s classées.

2° Une collection des insectes nuisibles et utiles à l'agriculture ; elle est encore peu avancée.

3° Une collection générique , qui contiendra le cadre de la classification des insectes ; elle sera d'une très-grande utilité aux personnes qui voudront se vouer à l'étude de cette partie de l'histoire naturelle.

Les collections d'insectes ne peuvent pas , sans se détériorer rapidement , être exposées constamment à la lumière ; il ne pouvait cependant pas être question de les tenir enfermées dans les armoires. Afin que le public puisse en jouir , un grand pupitre a été disposé de manière à recevoir , chaque jour d'ouverture , une partie des cadres qui les renferment ; ces cadres sont changés chaque fois , en sorte que successivement toutes les parties de la collection se trouvent exposées.

Collection de botanique. — Elle n'a subi cette année aucune modification.

Collection d'antiquités. — L'attention de quelques personnes a été attirée par la présence de quelques médailles au sommet du Chasseron. Des fouilles peu régulières , il est vrai , en ont fait trouver quelques-unes , qui ont été envoyées au musée de Lausanne. C'est à M. le pasteur Benoit qu'on les doit.

La collection d'antiquités n'a reçu aucune modification importante ; quelques objets curieux plutôt qu'antiques ont été donnés :

1° Une paire de petits souliers chinois en soie brodée a été offerte par M. Pittet , employé au département des finances.

2° La pointe d'une lance faisant partie de la balustrade de fer qui entourait la tombe de l'empereur Napoléon , à Ste.-Hélène , a été remise au musée par M. le docteur Chavannes , de la part de M. Secretan-Forneret , à Rio-Janeiro.

Collection des monnaies. — M. Blanchet a mis en ordre la collection des monnaies de l'évêché de Lausanne ; en faisant don au musée de celles qu'il possédait , il a réussi à former une fort belle collection renfermant environ 400 espèces en 2000 échan-

tilons. Le meuble destiné à recevoir cette collection est fait, et elle pourra être prochainement exposée. — M. Blanchet a aussi mis en ordre une collection des monnaies du duché de Savoie. — Un grand nombre de pièces suisses ont été achetées par M. Blanchet; il était important, au moment où nos monnaies allaient être changées, de conserver une collection complète des anciennes; on est à peu près arrivé à ce point.

Les collections du musée d'histoire naturelle ont reçu des augmentations notables; mais il est à regretter que faute de place on ne puisse faire jouir le public de la vue de fort belles collections qui restent cachées dans les armoires. Les nouvelles salles qui ont été faites dans l'ancienne cure Dutoit ne répondent pas complètement à leur but; les collections ne peuvent pas y être disposées d'une manière convenable, elles ne sont pas suffisamment éclairées; lorsqu'elles seront entièrement arrangées et qu'on voudra les ouvrir au public, on sera obligé de donner un aide au concierge, attendu qu'une seule personne ne suffira plus pour surveiller les anciennes et les nouvelles salles; la communication qui lie ces salles aux anciennes est peu commode. On manque de place pour les coquilles fort belles que possède le musée. Il en est de même pour les collections d'oiseaux et de mammifères qui doivent être entassées dans les armoires, sans qu'il soit possible de les placer de la manière qu'il leur conviendrait le mieux. Il est nécessaire, si l'on veut permettre au musée de suivre son développement naturel, de lui affecter de nouvelles salles contigues aux anciennes.

Musée d'antiquités d'Avenches.

Le fait le plus intéressant concernant le musée d'Avenches, est la découverte de la base d'un grand monument. La commission a été autorisée à dépenser 200 fr. pour les fouilles destinées à le mettre à découvert; les fouilles ne sont pas encore terminées.

Musée Arlaud.

Cette année est marquée par l'arrivée du tableau de M. Clayre, représentant Davel sur l'échafaud. Ce tableau était commandé

depuis longtemps et attendu avec une véritable impatience. Il a fait l'admiration de toutes les personnes qui ont visité l'exposition de Lausanne. Il deviendra le tableau le plus important de notre collection, au point de vue de l'art et l'objet particulier de l'affection du peuple Vaudois; ici, tout est vaudois, le sujet et le pinceau.

La société artistique et littéraire de Lausanne a organisé dans les salles du musée Arlaud, une exposition de peinture qui a eu un très-beau succès; cette exposition s'est faite avec l'autorisation du conseil d'état, qui l'a encouragée par un don de 600 fr. Le conseil d'état a saisi cette occasion pour faire deux achats; il a fait choix pour le musée Arlaud d'un effet de neige peint par Xavier Schwegler, de Lucerne, et d'une vue du Léman, prise sous Veytaux, par M. Blyner.

M. Blanchet a fait au musée l'hommage de deux tableaux achetés à l'exposition avec le produit de la vente de la biographie de Davel:

Un électeur indécis, par M. Albert Durade, de Genève;

L'installation du major Davel, par M. Bonnet, de Lausanne.
